

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil, le mardi 30 août 2016 à 18h.

Sont présents : le maire suppléant Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Meagan Reid, Dany Langlois (à partir de la résolution 2016-242), Nicole Bernier, Nicolas Lagueux et Josée Hayes formant quorum sous la présidence du maire suppléant.

La présente séance a été convoquée, à la demande de monsieur le Maire, Robert G. Roy, par un avis du secrétaire-trésorier du 29 août 2016 remis à tous les conseillers, ce même jour.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2016-237 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

D'ouvrir la séance extraordinaire du 30 août 2016. Il est 18h07.

ADOPTÉ

2016-238 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

2016-239 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 732 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Nicolas Lagueux qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement 732 concernant un amendement au du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux relativement aux activités de financement.

ADOPTÉ

2016-240 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 733 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Josée Hayes qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement 732 concernant un amendement au du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux relativement aux activités de financement.

ADOPTÉ

2016-241 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 734 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT 709 – CREDIT DE TAXES 2015

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Josée Hayes qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance le règlement 733 concernant un amendement au règlement de crédit de taxes 2015.

ADOPTÉ

Arrivée du conseiller Dany Langlois, il est 18h16.

**2016-242 RÉSOLUTION AYANT POUR OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LE
REMPACEMENT OU LA MODIFICATION DES SYSTÈMES DE
RÉFRIGÉRATION FONCTIONNANT AUX GAZ R-12 OU R-22 :
ARÉNAS ET CENTRES DE CURLING**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, le maire suppléant n'ayant pas voté.

- QUE la Ville de East Angus autorise la présentation du projet de *Remplacement du système de refroidissement de l'aréna Robert-Fournier* au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling;
- QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de East Angus à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;
- QUE la Ville de East Angus désigne monsieur Vincent Héraud, directeur des Loisirs comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus. **ADOPTÉ**

**2016-243 AUTORISATION DE SIGNATURES - ACQUISITION DE LOTS EN
VERTU DE L'ARTICLE 72 DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES
MUNICIPALES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

Que son Honneur le maire, Robert G. Roy, ainsi que le secrétaire-trésorier, Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de East Angus la déclaration relative à l'acquisition de lots en vertu de l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales mentionnant que toutes les formalités prévues à l'article 72 ont été accomplies. **ADOPTÉ**

2016-244 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 18h18. **ADOPTÉ**

**Robert G. Roy, Maire
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, Secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

Certificats de crédit disponibles

Numéro	Nom
2016-242	Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling